

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21570106100016

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE BOUZONVILLE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	
A1.01 - Opérations non ventilables	
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	
A1.908 - Fonction 8 - Transports	
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	
A2.01 - Opérations non ventilables	
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	
A2.938 - Fonction 8 - Transports	

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	

41
45
46

- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes
- B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- B3.1 - Etat des provisions constituées
- B3.2 - Etalement des provisions
- B4 - Etat des charges transférées
- B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
- B6 - Prêts
- B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés
- B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus
- B7.3 - Etat des emprunts garantis
- B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis
- B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail
- B7.6 - Etat des marchés de partenariat
- B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale
- B7.8 - Autres engagements donnés
- B7.9 - Autres engagements reçus
- B8 - Subventions versées
- B9 - Etat du personnel
- B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier
- B11.1 - Liste des organismes de regroupement
- B11.2 - Liste des établissements publics créés
- B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

47

48

49
50

C - Annexes budgétaires

- C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses
- C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes

D - Autres éléments d'information

- D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
- D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget
- D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation
- D3 - Décisions en matière de taux
- D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement
- D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement
- D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
- D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

51

V - Arrêté et signatures

- A - Arrêté et signatures

52

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	4004

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	3668131

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	972.86
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1011.34
3 Dépenses d'équipement brut / population	769.01
4 Encours de dette / population (2) (3)	1084.94
5 DGF / population	128.72
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	45.73%
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	104.89%
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	76.04%
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	80.8%
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3.8%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0 %
- Investissement : 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
DEPENSES	RECETTES	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	5 259 004,10	-168 855,70	-426 131,40
Investissement	1 304 343,89	-510 261,33	-1 094 892,88
Fonctionnement	3 954 660,21	341 405,63	668 761,48

RESTES A REALISER N-1		
DEPENSES	RECETTES	Solde (B)
TOTAL DES RAR	1 218 863,00	880 681,95
Investissement	1 218 863,00	880 681,95
Fonctionnement	0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = A + B	
TOTAL (A1 + B1)	454 550,55
Investissement (A2 + B2)	-214 210,93
Fonctionnement (A3 + B3)	668 761,48

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 338 181,05
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	2 475,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	335 705,45
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 218 863,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	480 368,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	238 495,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 428 590,01	3 642 800,94

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		338 181,05	1 218 863,00
			(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		1 094 892,88	0,00

=

Total de la section d'investissement (2)			4 861 663,94
			4 861 663,94

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 500 918,04	4 046 367,49

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit)	(si excédent)
			0,00	454 550,55

=

Total de la section de fonctionnement (3)			4 500 918,04
			4 500 918,04

TOTAL DU BUDGET (4)			9 362 581,98
			9 362 581,98

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	2 475,60	92 252,40	92 252,40	94 728,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	335 705,45	2 974 573,61	2 974 573,61	3 310 279,06
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	338 181,05	3 076 826,01	3 076 826,01	3 415 007,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	351 764,00	351 764,00	351 764,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	351 764,00	351 764,00	351 764,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	338 181,05	3 428 590,01	3 428 590,01	3 766 771,06

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	338 181,05	3 428 590,01	3 428 590,01	3 766 771,06
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 094 892,88
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 861 663,94
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	238 495,00	861 907,00	861 907,00	1 100 402,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	500 000,00	1 423 095,46	1 423 095,46	1 923 095,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	738 495,00	2 285 002,46	2 285 002,46	3 023 497,46
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	205 068,00	205 068,00	205 068,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	214 210,93	214 210,93	214 210,93
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	480 368,00	330 000,00	330 000,00	810 368,00
Total des recettes financières		0,00	480 368,00	749 278,93	749 278,93	1 229 646,93
45....	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	1 218 863,00	3 034 281,39	3 034 281,39	4 253 144,39

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		151 000,00	151 000,00	151 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		457 519,55	457 519,55	457 519,55
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		608 519,55	608 519,55	608 519,55

TOTAL	0,00	1 218 863,00	3 642 800,94	3 642 800,94	4 861 663,94
--------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 861 663,94
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

608 519,55

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	1 526 125,39	1 526 125,39	1 526 125,39
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 779 922,00	1 779 922,00	1 779 922,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	529 830,43	529 830,43	529 830,43
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	3 835 877,82	3 835 877,82	3 835 877,82
66	Charges financières	0,00	0,00	52 243,44	52 243,44	52 243,44
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	4 277,23	4 277,23	4 277,23
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	3 892 398,49	3 892 398,49	3 892 398,49

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		151 000,00	151 000,00	151 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		457 519,55	457 519,55	457 519,55
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		608 519,55	608 519,55	608 519,55

TOTAL	0,00	0,00	4 500 918,04	4 500 918,04	4 500 918,04
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 500 918,04
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	16 408,00	16 408,00	16 408,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	167 330,00	167 330,00	167 330,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	1 366 801,00	1 366 801,00	1 366 801,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 463 212,89	1 463 212,89	1 463 212,89
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	924 632,00	924 632,00	924 632,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	106 600,00	106 600,00	106 600,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	4 044 983,89	4 044 983,89	4 044 983,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 383,60	1 383,60	1 383,60
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	4 046 367,49	4 046 367,49	4 046 367,49

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	4 046 367,49	4 046 367,49	4 046 367,49
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	454 550,55
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 500 918,04
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	608 519,55
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	351 764,00	0,00	351 764,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	94 728,00	0,00	94 728,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	10 000,00	0,00	10 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	3 310 279,06	0,00	3 310 279,06
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	3 766 771,06	0,00	3 766 771,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 094 892,88
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 861 663,94
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 526 125,39		1 526 125,39
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 779 922,00		1 779 922,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	529 830,43	0,00	529 830,43
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	52 243,44	0,00	52 243,44
67 Charges spécifiques (9)	4 277,23	0,00	4 277,23
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	457 519,55	457 519,55
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		151 000,00	151 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	3 892 398,49	608 519,55	4 500 918,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 500 918,04
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	205 068,00	0,00	205 068,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 100 402,00	0,00	1 100 402,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 923 095,46	0,00	1 923 095,46
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		457 519,55	457 519,55
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		151 000,00	151 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	810 368,00		810 368,00
Recettes d'investissement – Total		4 038 933,46	608 519,55	4 647 453,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	214 210,93
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 861 663,94
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	16 408,00		16 408,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	167 330,00		167 330,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 366 801,00		1 366 801,00
731	Fiscalité locale	1 463 212,89		1 463 212,89
74	Dotations et participations (8)	924 632,00		924 632,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	106 600,00	0,00	106 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 383,60	0,00	1 383,60
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 046 367,49	0,00	4 046 367,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	454 550,55
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 500 918,04
---	--------------

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	0,00	338 181,05	0,00	3 428 590,01	3 428 590,01	0,00	3 428 590,01	3 766 771,06	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 475,60	0,00	92 252,40	92 252,40	0,00	92 252,40	94 728,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	335 705,45	0,00	2 974 573,61	2 974 573,61	0,00	2 974 573,61	3 310 279,06	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	0,00	338 181,05	0,00	3 076 826,01	3 076 826,01	0,00	3 076 826,01	3 415 007,06	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	351 764,00	351 764,00	0,00	351 764,00	351 764,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	351 764,00	351 764,00	0,00	351 764,00	351 764,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	0,00	338 181,05	0,00	3 428 590,01	3 428 590,01	0,00	3 428 590,01	3 766 771,06	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	1 094 892,88
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 861 663,94
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	0,00	1 218 863,00	3 428 590,01	3 428 590,01	4 647 453,01
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	238 495,00	861 907,00	861 907,00	1 100 402,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	500 000,00	1 423 095,46	1 423 095,46	1 923 095,46
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	738 495,00	2 285 002,46	2 285 002,46	3 023 497,46
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	205 068,00	205 068,00	205 068,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	480 368,00	330 000,00	330 000,00	810 368,00
Total des recettes financières	0,00	480 368,00	535 068,00	535 068,00	1 015 436,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	1 218 863,00	2 820 070,46	2 820 070,46	4 038 933,46
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		151 000,00	151 000,00	151 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		457 519,55	457 519,55	457 519,55
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		608 519,55	608 519,55	608 519,55

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	214 210,93
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	4 861 663,94
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DJF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	0,00	338 181,05	0,00	3 428 590,01	3 428 590,01	0,00	3 428 590,01	3 766 771,06
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 475,60	0,00	92 252,40	92 252,40	0,00	92 252,40	94 728,00
2031 Frais d'études	0,00	2 475,60		92 252,40	92 252,40	0,00	92 252,40	94 728,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
20422 Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	335 705,45	0,00	2 974 573,61	2 974 573,61	0,00	2 974 573,61	3 310 279,06
2113 Terrains aménagés autres que voirie	0,00	24 072,00		0,00	0,00	0,00	0,00	24 072,00
2128 Autres agencements et aménagements	0,00	31 762,32		0,00	0,00	0,00	0,00	31 762,32
21316 Equipements du cimetière	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00	0,00		498,00	498,00	0,00	498,00	498,00
21351 Bâtiments publics	0,00	69 023,29		776 987,41	776 987,41	0,00	776 987,41	846 010,70
2152 Installations de voirie	0,00	0,00		432 762,24	432 762,24	0,00	432 762,24	432 762,24
21534 Réseaux d'électrification	0,00	12 204,76		56 400,00	56 400,00	0,00	56 400,00	68 604,76
215738 Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578 Autre matériel technique	0,00	7 664,68		0,00	0,00	0,00	0,00	7 664,68
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	5 223,60		0,00	0,00	0,00	0,00	5 223,60
2181 Install. générales, agencements	0,00	149 968,80		1 517 000,00	1 517 000,00	0,00	1 517 000,00	1 666 968,80
21838 Autre matériel informatique	0,00	3 099,00		9 570,00	9 570,00	0,00	9 570,00	12 669,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		5 723,48	5 723,48	0,00	5 723,48	5 723,48
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	32 687,00		165 632,48	165 632,48	0,00	165 632,48	198 319,48
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	338 181,05	0,00	3 076 826,01	3 076 826,01	0,00	3 076 826,01	3 415 007,06

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		351 764,00	351 764,00		351 764,00	351 764,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00		351 764,00	351 764,00		351 764,00	351 764,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	351 764,00	351 764,00	0,00	351 764,00	351 764,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	338 181,05	0,00	3 428 590,01	3 428 590,01	0,00	3 428 590,01	3 766 771,06
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	
III	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	1 218 863,00	3 428 590,01	3 428 590,01	4 647 453,01
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	238 495,00	861 907,00	861 907,00	1 100 402,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	499 000,00	499 000,00	499 000,00
1312 Subv. transf. Régions	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
1313 Subv. transf. Départements	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	25 907,00	25 907,00	25 907,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	169 895,00	0,00	0,00	169 895,00
1322 Subv. non transf. Régions	0,00	39 950,00	0,00	0,00	39 950,00
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	13 110,00	0,00	0,00	13 110,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	15 540,00	0,00	0,00	15 540,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	500 000,00	1 423 095,46	1 423 095,46	1 923 095,46
1641 Emprunts en euros	0,00	500 000,00	1 423 095,46	1 423 095,46	1 923 095,46
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	738 495,00	2 285 002,46	2 285 002,46	3 023 497,46
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	205 068,00	205 068,00	205 068,00
10222 FCTVA	0,00	0,00	156 068,00	156 068,00	156 068,00
10226 Taxe d'aménagement	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	480 368,00	330 000,00	330 000,00	810 368,00
Total des recettes financières	0,00	480 368,00	535 068,00	535 068,00	1 015 436,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	1 218 863,00	2 820 070,46	2 820 070,46	4 038 933,46
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		151 000,00	151 000,00	151 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		457 519,55	457 519,55	457 519,55
28031 Frais d'études	0,00		29 386,32	29 386,32	29 386,32
280421 Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		739,00	739,00	739,00
2811 Terrains de gisement	0,00		122 197,53	122 197,53	122 197,53

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28121	Plantations d'arbres et d'arbrustes	0,00		280,94	280,94	280,94
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		18 025,40	18 025,40	18 025,40
281316	Equipements de cimetière	0,00		2 520,94	2 520,94	2 520,94
281318	Autres bâtiments publics	0,00		1 832,48	1 832,48	1 832,48
281321	Immeubles de rapport	0,00		333,20	333,20	333,20
281351	Bâtiments publics	0,00		79 293,49	79 293,49	79 293,49
28138	Autres constructions	0,00		9 566,25	9 566,25	9 566,25
28152	Installations de voirie	0,00		62 102,08	62 102,08	62 102,08
281534	Réseaux d'électrification	0,00		4 283,67	4 283,67	4 283,67
281538	Autres réseaux	0,00		1 688,42	1 688,42	1 688,42
281561	Matériel roulant	0,00		1 878,98	1 878,98	1 878,98
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		4 090,33	4 090,33	4 090,33
2815731	Matériel roulant	0,00		330,23	330,23	330,23
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		16 851,92	16 851,92	16 851,92
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		18 405,51	18 405,51	18 405,51
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		11 100,00	11 100,00	11 100,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		16 717,97	16 717,97	16 717,97
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		15 068,29	15 068,29	15 068,29
28188	Autres immo. corporelles	0,00		40 826,60	40 826,60	40 826,60
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		608 519,55	608 519,55	608 519,55

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	4 500 918,04	4 500 918,04	0,00	4 500 918,04	4 500 918,04
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	1 526 125,39	1 526 125,39	0,00	1 526 125,39	1 526 125,39
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		1 779 922,00	1 779 922,00		1 779 922,00	1 779 922,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	529 830,43	529 830,43	0,00	529 830,43	529 830,43
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	3 835 877,82	3 835 877,82	0,00	3 835 877,82	3 835 877,82
66	Charges financières	0,00	0,00		52 243,44	52 243,44		52 243,44	52 243,44
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		4 277,23	4 277,23		4 277,23	4 277,23
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	56 520,67	56 520,67		56 520,67	56 520,67
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	3 892 398,49	3 892 398,49	0,00	3 892 398,49	3 892 398,49
023	Virement à la section d'investissement	0,00			151 000,00	151 000,00		151 000,00	151 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			457 519,55	457 519,55		457 519,55	457 519,55
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			608 519,55	608 519,55		608 519,55	608 519,55

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		4 500 918,04
---	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - BP - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	4 046 367,49	4 046 367,49	4 046 367,49
016	APA	0,00	0,00	16 408,00	16 408,00	16 408,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	167 330,00	167 330,00	167 330,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 366 801,00	1 366 801,00	1 366 801,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	1 463 212,89	1 463 212,89	1 463 212,89
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	924 632,00	924 632,00	924 632,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	4 044 983,89	4 044 983,89	4 044 983,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	1 383,60	1 383,60	1 383,60
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 383,60	1 383,60	1 383,60
Total des recettes réelles		0,00	0,00	4 046 367,49	4 046 367,49	4 046 367,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					454 550,55
---------------------------------------	--	--	--	--	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées					4 500 918,04
---	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	4 500 918,04	4 500 918,04	0,00	4 500 918,04	4 500 918,04
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	1 526 125,39	1 526 125,39	0,00	1 526 125,39	1 526 125,39
6041	Achats d'études	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60636	Habillage et vêtements de travail	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6128	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6125	Crédit-bail immobilier	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61358	Autres	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		15 128,39	15 128,39	0,00	15 128,39	15 128,39
6156	Maintenance	0,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		54 250,00	54 250,00	0,00	54 250,00	54 250,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		51 447,00	51 447,00	0,00	51 447,00	51 447,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		1 779 922,00	1 779 922,00		1 779 922,00	1 779 922,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		5 069,00	5 069,00		5 069,00	5 069,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		16 973,00	16 973,00		16 973,00	16 973,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		1 060 000,00	1 060 000,00		1 060 000,00	1 060 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		13 475,00	13 475,00		13 475,00	13 475,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		39 093,00	39 093,00		39 093,00	39 093,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		20,00	20,00		20,00	20,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		10 533,00	10 533,00		10 533,00	10 533,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		8 753,00	8 753,00		8 753,00	8 753,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	0,00		179 773,00	179 773,00		179 773,00	179 773,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		275 687,00	275 687,00		275 687,00	275 687,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		6 873,00	6 873,00		6 873,00	6 873,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		55 526,00	55 526,00		55 526,00	55 526,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		7 144,00	7 144,00		7 144,00	7 144,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		10 003,00	10 003,00		10 003,00	10 003,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	529 830,43	529 830,43	0,00	529 830,43	529 830,43
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		127 000,00	127 000,00	0,00	127 000,00	127 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00

COMMUNE DE BOUZONVILLE (M57) - COMMUNE DE BOUZONVILLE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		5 397,00	5 397,00	0,00	5 397,00	5 397,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		71 915,00	71 915,00	0,00	71 915,00	71 915,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00		69 704,43	69 704,43	0,00	69 704,43	69 704,43
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	0,00	0,00		215 000,00	215 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00
65811	Droits d'"utilitat" - informatique nuage	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	0,00	0,00		33 314,00	33 314,00	0,00	33 314,00	33 314,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	3 835 877,82	3 835 877,82	0,00	3 835 877,82	3 835 877,82
66	Charges financières	0,00	0,00		52 243,44	52 243,44		52 243,44	52 243,44
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		62 748,59	62 748,59		62 748,59	62 748,59
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		-13 505,15	-13 505,15		-13 505,15	-13 505,15
6688	Autres	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		4 277,23	4 277,23		4 277,23	4 277,23
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		4 277,23	4 277,23		4 277,23	4 277,23
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	56 520,67	56 520,67		56 520,67	56 520,67
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	3 892 398,49	3 892 398,49	0,00	3 892 398,49	3 892 398,49
023	Virement à la section d'investissement	0,00			151 000,00	151 000,00		151 000,00	151 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			457 519,55	457 519,55		457 519,55	457 519,55
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			457 519,55	457 519,55		457 519,55	457 519,55
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			608 519,55	608 519,55		608 519,55	608 519,55

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	13 505,15
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-13 505,15

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 86112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	4 046 367,49	4 046 367,49	4 046 367,49
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	16 408,00	16 408,00	16 408,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	13 908,00	13 908,00	13 908,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	167 330,00	167 330,00	167 330,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
7023	Menus produits forestiers	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	117 530,00	117 530,00	117 530,00
706888	Autres	0,00	0,00	1 650,00	1 650,00	1 650,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	800,00	800,00	800,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	150,00	150,00	150,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	1 366 801,00	1 366 801,00	1 366 801,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	1 279 880,00	1 279 880,00	1 279 880,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	44 921,00	44 921,00	44 921,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
7332	Taxe additionnelle droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 463 212,89	1 463 212,89	1 463 212,89
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	1 280 094,00	1 280 094,00	1 280 094,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	72 815,00	72 815,00	72 815,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	0,00	0,00	57 303,89	57 303,89	57 303,89
73154	Droits de place	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	924 632,00	924 632,00	924 632,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	81 545,00	81 545,00	81 545,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	379 065,00	379 065,00	379 065,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	54 387,00	54 387,00	54 387,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	76 035,00	76 035,00	76 035,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74833	Etat-Compens exonération taxes foncières	0,00	0,00	287 600,00	287 600,00	287 600,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	106 600,00	106 600,00	106 600,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
75882	Reprise de réserve - Surplus de DMT0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	4 044 983,89	4 044 983,89	4 044 983,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 383,60	1 383,60	1 383,60
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	1 383,60	1 383,60	1 383,60
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	4 046 367,49	4 046 367,49	4 046 367,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 060 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 060 000,00									
0	CREDIT AGRICOLE	31/12/2003	2004-02-25	20/05/2004	720 000,00	V		0,025	0,025	EURO	T	X Autres	N	A-1
0	CCM DU VAL DE NIED	18/12/2006	2006-12-18	31/12/2006	570 000,00	F		3,950	3,950	EURO	M	X Autres	N	A-1
0	CAISSE DES DEPOTS	08/12/2008	2008-12-08	01/01/2010	800 000,00	F		4,520	4,520	EURO	A	C	N	A-1
0	CCM DU VAL DE NIED	15/12/2009	2009-12-15	31/01/2010	160 000,00	F		3,900	3,900	EURO	M	X Autres	N	A-1
0	CAISSE D EPARGNE LORRAINE	01/12/2010	2010-12-01	25/01/2011	100 000,00	F		3,190	3,190	EURO	M	X Autres	N	A-1
0	CCM DU VAL DE NIED	05/07/2011	2011-12-01	31/12/2011	450 000,00	F		4,100	4,100	EURO	M	X Autres	N	A-1
00017032403	CCM DU VAL DE NIED	28/05/2018	2018-06-16	30/09/2018	380 000,00	F		1,440	1,440	EURO	M	X Autres	O	A-1
0042552	LA BANQUE POSTALE	19/07/2016	2016-09-15	01/12/2016	700 000,00	F		1,230	1,230	EURO	T	X Autres	N	A-1
05929787	BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE	11/12/2018	2019-01-14	14/02/2019	380 000,00	F		1,640	1,640	EURO	M	X Autres	N	A-1
5059743	CAISSE DES DEPOTS	01/07/2014	2014-11-01	01/11/2014	700 000,00	V		2,000	2,000	EURO	T	X Autres	N	A-6
5774091	CAISSE D EPARGNE	02/07/2019	2019-07-05	05/11/2019	200 000,00	F		0,610	0,610	EURO	T	X Autres	N	A-1
86473981135	CREDIT AGRICOLE	16/12/2020	2020-12-26	10/03/2021	400 000,00	F		0,660	0,660	EURO	T	X Autres	N	A-1
emprunt 2013	CREDIT MUTUEL VAL DE NIED	02/07/2013	2013-11-01	30/11/2013	500 000,00	F		3,650	3,650	EURO	M	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé Q/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 060 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)												
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 919 326,26					351 763,50	59 327,50	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 919 326,26					351 763,50	59 327,50	0,00	0,00
0	N	0,00	A-1	50 637,42	1,25	V		0,000	40 509,92	0,00	0,00	0,00
0	N	0,00	A-1	152 464,01	4,08	F		3,950	35 891,92	5 377,16	0,00	0,00
0	N	0,00	A-1	362 769,34	7,00	F		4,520	45 210,37	16 397,17	0,00	0,00
0	N	0,00	A-1	27 097,28	2,08	F		3,900	13 285,01	820,99	0,00	0,00
0	N	0,00	A-1	19 999,36	3,00	F		3,190	6 666,72	540,50	0,00	0,00
0	N	0,00	A-1	117 500,00	4,00	F		4,100	30 000,00	4 253,76	0,00	0,00
00017032403	N	0,00	A-1	297 666,84	15,75	F		1,440	18 999,96	4 161,00	0,00	0,00
0042552	N	0,00	A-1	481 250,00	13,75	F		1,230	35 000,00	5 757,94	0,00	0,00
05929787	N	0,00	A-1	305 583,49	16,08	F		1,640	18 999,96	4 868,76	0,00	0,00
5059743	N	0,00	A-6	411 250,00	11,75	V		1,500	35 000,00	7 479,97	0,00	0,00
5774091	N	0,00	A-1	136 332,35	6,75	F		0,610	19 845,14	786,30	0,00	0,00
86473981135	N	0,00	A-1	362 331,97	18,00	F		0,660	19 021,14	2 344,38	0,00	0,00
emprunt 2013	N	0,00	A-1	194 444,20	5,92	F		3,650	33 333,36	6 539,57	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 919 326,26					351 763,50	59 327,50	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
IV	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
5059743	CAISSE DES DEPOTS	700 000,00	411 250,00	6	20,00				0,00	0	1,500	7 479,97	0,00	14,09
TOTAL (A)		700 000,00	411 250,00						0,00			7 479,97	0,00	14,09
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		700 000,00	411 250,00						0,00			7 479,97	0,00	14,09

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 669.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			IV
IV – ANNEXES			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces Indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	85,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 508 076,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		IV
		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500 €	16/03/2023
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L		Frais d'études	5
L		Frais de recherches et développement	5
L		Frais d'insertion	2
L		Subventions d'équipement versées pour financer des biens mobiliers, du matériel ou des études	5
L		Subventions d'équipement versées pour financer des biens immobiliers ou des installations	15
L		Brevets, licences, marques et procédés, logiciels, site internet, droits et valeurs similaires	2
L		Autres immobilisations incorporelles	5
L		Bâtiments légers, abris	10
L		Pompes, appareils électroniques, installations de chauffage (y compris chaudières)	10
L		Installation de ventilation	10
L		Autres installations et matériels techniques	8
L		Installations générales, agencements et aménagements divers	10
L		Immeubles de rapport	20
L		Matériel et outillage de voirie	20
L		Matériel de transport	5
L		Voitures	5
L		Camions et véhicules industriels	8
L		Matériel informatique (serveurs, unités centrales, écrans, claviers, imprimantes, périphériques dive	3
L		Matériel de bureau électrique ou électronique (photocopieurs, machines à calculer, terminaux de paie	5
L		Mobilier	10
L		Autres immobilisations corporelles	6
L		Biens renouvelables d'un montant inférieur ou égal à 1 500 TTC	1

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					180 750,00
6574			CHORALE SAINTE CROIX	Association	500,00
6574			COB	Association	19 500,00
6574			HANDBALL	Association	21 000,00
6574			NAUTIC CLUB	Association	3 500,00
6574			JUDO CLUB	Association	5 800,00
6574			TENNIS CLUB	Association	7 200,00
6574			KARTING CLUB	Association	2 500,00
6574			ART MARTIAL	Association	2 600,00
6574			ATHLETIC CLUB	Association	1 300,00
6574			GYM DETENTE ADULTE	Association	1 400,00
6574			CLUB DES ARCHERS	Association	900,00
6574			COLLECTIONNEURS DU VAL DE NIED	Association	300,00
6574			LES BLOUSES ROSES	Association	500,00
6574			NIED/ABEILLES	Association	500,00
6574			SOCIETE D'AVICULTURE	Association	500,00
6574			DISCUS CLUB	Association	500,00
6574			UNC AFN	Association	400,00
6574			GROUPEMENT DES PORTE DRAPEAUX	Association	300,00
6574			MJC BOUZONVILLE	Association	250,00
6574			CRESCENDO	Association	1 000,00
6574			OHVB	Association	6 500,00
6574			CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	Association	66 000,00
6574			ACAB	Association	10 000,00
6574			IAB	Association	17 000,00
6574			LES AILES DE LA NIED	Association	1 000,00
6574			CLUB DE BASKET	Association	5 000,00
6574			SOCIETE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE	Association	300,00
6574			SECOURS CATHOLIQUE	Association	500,00
6574			CIRCUIT COURT	Association	700,00
6574			AMICALE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE BOUZONVILLE	Association	2 000,00
6574			1001 PAPATTES	Association	1 000,00
6574			FNACA	Association	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	6,00	1,00	7,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	5,00	26,00	21,17	0,80	21,97
Adjoint technique territorial	C	7,00	3,00	10,00	7,19	0,80	7,99
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	5,00	2,00	7,00	4,98	0,00	4,98
Agent de Maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	5 013 000,00	5,53	31,33 0	10,00	1 570 573,00	16,09
TFPNB	71 600,00	6,82	44,28 0	10,00	31 704,00	17,51
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	607 237,00	0,00	11,02 0	9,98	66 918,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			1 669 195,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 06/04/23

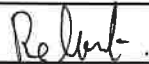
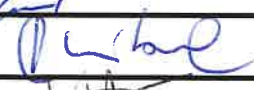
Présenté par (1), Armel CHABANE
 A BOUZONVILLE, le 13/04/23

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A BOUZONVILLE, le 13/04/23
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



ARSLAN Omer , Conseiller	
AUBIN Marie-Christine , Conseillère	
AUGEROT Gaston , Adjoint au Maire	
CHABANE Armel , Maire	
COLAKER Halime , Adjointe au Maire	
DALSTEIN Françoise , Adjointe au Maire	
GLODEN Roland , Adjoint au Maire	
GLUCK Cathy , Adjointe au Maire	
GOELLER Esther , Conseillère	
GUERSING Tiffany , Conseillère	
HART Nicolas , Conseiller	
HEUSSER Jean-Yves , Conseiller	
JUNGSMANN Sandrine , Conseillère	
LECHNER Gaston , Conseiller	
LINDEN Alain , Adjoint au Maire	
MEYER Fabrice , Conseiller	
MURGIA Marie-Line , Conseillère	
OLLINGER Guy , Adjoint au Maire	
OUAZANE Isabelle , Conseillère	
QUADRINI Mike , Conseiller	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

REBERT Matthieu , Conseiller	
RICATTE Pascal , Conseiller	
RIGAUD Michelle , Adjointe au Maire	
RIOS Cécile , Conseillère	
SCHNEIDER Stéphane , Conseiller	
WEILAND Thierry , Conseiller	
WITTISCHE Dominique , Conseillère	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.